

**Information de sécurité pour batteries STIHL
et produits STIHL à batterie intégrée**

06/2020

Table des matières

1	Explications préliminaires	2	14.5 Batteries lithium-ion défectueuses et endommagées	8
1.1	Documents applicables	2	15 Prescriptions légales	8
1.2	Indications concernant les produits STIHL à batterie intégrée munis d'un afficheur	2	16 Indications générales	8
2	Désignation du produit et de l'entreprise	2		
2.1	Dénomination commerciale	2		
2.2	Indications sur le fabricant	2		
3	Dangers possibles	3		
3.1	Sommaire	3		
3.2	Manipulation et sécurité de fonctionnement	4		
4	Indications sur les composants	4		
5	Premiers secours	5		
5.1	En cas de contact de la peau ou des yeux avec des substances sorties de la batterie (électrolyte)	5		
5.2	Brûlures	5		
5.3	Voies respiratoires	5		
5.4	Ingestion	5		
6	Mesures à prendre pour lutter contre un incendie	5		
7	Mesures à prendre en cas de détérioration	5		
8	Manipulation et stockage	6		
9	Limitation et surveillance des risques / équipement de protection individuelle	6		
10	Propriétés physiques et chimiques	6		
11	Indications toxicologiques	6		
12	Effets sur l'environnement	6		
13	Indications à suivre pour l'élimination	6		
14	Indications pour le transport	7		
14.1	Prescriptions de test et de contrôle	7		
14.2	Classification et prescriptions relatives au transport	7		
14.3	Transport par les particuliers	8		
14.4	Transport par les commerçants	8		

STIHL

1 Explications préliminaires

UE

Les batteries STIHL mentionnées dans la présente Information de sécurité doivent être considérées comme des « produits ». Aucun dégagement volontaire de substances, au cours de l'utilisation, n'est prévu.

C'est pourquoi les batteries ne tombent pas sous la rubrique « Substances » ou « Préparations » au sens du règlement (CE) 1907/2006 (règlement REACH). Il n'y a donc aucune obligation de mettre à disposition une fiche de données de sécurité conformément à l'article 31 du règlement REACH.

STIHL a cependant décidé de publier cette Information de sécurité afin de fournir des informations sur les batteries.

1.1 Documents applicables

Les prescriptions de sécurité locales doivent être respectées.

- ▶ En plus de la présente Information de sécurité, il faut lire, bien comprendre et conserver les documents suivants :
 - Notice d'emploi des produits STIHL à batterie intégrée
 - Notice d'emploi des batteries STIHL AR, AR L
 - Consignes de sécurité Batterie STIHL AP
 - Consignes de sécurité Batterie STIHL AK
 - Consignes de sécurité Batterie STIHL AS

1.2 Indications concernant les produits STIHL à batterie intégrée munis d'un afficheur

- ▶ Suivre en plus les indications de l'afficheur.

2 Désignation du produit et de l'entreprise

2.1 Dénomination commerciale

Les caractéristiques techniques figurent sur la plaque signalétique appliquée sur la batterie, sur le produit ou dans la Notice d'emploi respective.

Les batteries sont des batteries lithium-ion.

- Batterie STIHL AS : EA02 400 XXXX
- Batterie STIHL AK : 4520 400 XXXX
- Batterie STIHL AP : 4850 400 XXXX
- Batterie STIHL AR : 4865 400 XXXX
- Batterie STIHL AR L : 4871 400 XXXX
- Batterie STIHL AAI : 6301 400 XXXX, 6309 400 XXXX
- Batterie pour STIHL HSA 25 : 4515 400 XXXX
- STIHL BGA 45 : 4513 011 XXXX
- STIHL FSA 45 : 4512 011 XXXX
- STIHL HSA 45 : 4511 011 XXXX

2.2 Indications sur le fabricant

ANDREAS STIHL AG & Co. KG
Badstraße 115
D-71336 Waiblingen

Téléphone : +49 7151 26-0

Téléfax : +49 7151 26-11 40

E-mail : info@stihl.de

www.stihl.com

3 Dangers possibles

3.1 Sommaire

Les cellules de la batterie sont étanches aux gaz. À condition que l'on respecte les prescriptions du fabricant, une batterie peut être utilisée sans danger.

⚠ AVERTISSEMENT

- La recharge d'une batterie ou de produits à batterie intégrée à l'aide d'un chargeur qui n'est pas autorisé par STIHL risque de causer des incendies et des explosions. Cela peut causer des dégâts matériels et des personnes risquent de subir des blessures graves, voire mortelles.
 - ▶ Recharger les batteries ou les produits à batterie intégrée exclusivement avec un chargeur autorisé par STIHL pour cette batterie ou ce produit à batterie intégrée.

⚠ AVERTISSEMENT

- Si la batterie ou le produit à batterie intégrée n'est pas dans l'état impeccable requis pour la sécurité, cette batterie ou ce produit à batterie intégrée ne peut plus fonctionner correctement. Des personnes risquent d'être grièvement blessées.
 - ▶ Ne pas court-circuiter les contacts d'une batterie avec des objets métalliques.
 - ▶ N'introduire aucun objet dans les orifices d'une batterie ou d'un produit à batterie intégrée.
 - ▶ Ne pas ouvrir des batteries ou des produits à batterie intégrée.

⚠ AVERTISSEMENT

- Les enfants ne peuvent pas reconnaître et évaluer les dangers d'une batterie ou d'un produit à batterie intégrée. Les enfants risquent de subir des blessures graves.
 - ▶ Veiller à ce que des enfants ne s'approchent pas.

⚠ AVERTISSEMENT

- Une batterie ou un produit à batterie intégrée n'est pas protégé contre toutes les influences de l'environnement. Si une batterie ou un produit à batterie intégrée est exposé à certaines influences de l'environnement, cette batterie ou ce produit à batterie intégrée risque d'être endommagé.
 - ▶ Une batterie ou un produit à batterie intégrée doit être conservé au propre et au sec.
 - ▶ Une batterie STIHL AP, AR L peut être utilisée sous la pluie. Ne pas plonger la batterie dans un liquide quelconque.
 - ▶ Une batterie STIHL AR 900, 1000, 2000, 3000 doit être préservée de la pluie et de l'humidité. Il ne faut pas non plus la plonger dans un liquide quelconque. Seulement pour AR 1000, 2000, 3000 : s'il pleut, utiliser la housse antipluie.
 - ▶ Une batterie STIHL AK, AS ou un produit à batterie intégrée doit être préservé de la pluie et de l'humidité. Il ne faut pas non plus la/le plonger dans un liquide quelconque. Les robots de tonte peuvent être utilisés sous la pluie. Ne jamais plonger un robot de tonte dans l'eau ou dans un autre liquide quelconque.
 - ▶ Respecter la plage de températures admissibles pour la batterie ou le produit à batterie intégrée.
 - ▶ Conserver la batterie STIHL AAI uniquement dans le robot de tonte.
 - ▶ Tenir la batterie ou le produit à batterie intégrée à l'écart de toute flamme ou source d'inflammation.
 - ▶ Ne jamais jeter une batterie ou un produit à batterie intégrée au feu.
 - ▶ Si l'on constate un dégagement de fumée, de chaleur, d'odeurs ou de bruits, ou bien des déformations – débrancher la batterie de la machine, enlever le sac à dos et s'écarter immédiatement pour aller à une assez grande distance de sécurité par rapport à la batterie. Veiller à ce que des enfants, ou des animaux, ne s'approchent pas. Tenir la batterie à l'écart de toute matière inflammable.

Si l'on manipule correctement les batteries ou les produits à batterie intégrée en respectant les paramètres indiqués par le fabricant, ces batteries ou ces produits à batterie intégrée peuvent être utilisés sans danger. Des manipulations incorrectes ou des circonstances contraires à la sécurité de fonctionnement peuvent par contre causer un manque d'étanchéité, une fuite d'ingrédients de la batterie et un dégagement de produits de décomposition.

D'une manière générale, un contact avec les ingrédients qui s'échappent d'une batterie présente des risques pour la santé et pour l'environnement. C'est pourquoi, avant tout contact avec des batteries suspectes (fuite d'ingrédients, déformations, décolorations, bosselures etc.), il faut porter un masque respiratoire et un équipement assurant une protection suffisante du corps. Les batteries peuvent avoir des réactions très violentes, par ex. si elles entrent en contact avec le feu. Les ingrédients de la batterie peuvent être alors projetés avec une énergie considérable.

3.2 Manipulation et sécurité de fonctionnement

Pour la manipulation des batteries ou des produits à batterie intégrée, il faut toujours impérativement respecter les indications du fabricant. Cette règle s'applique tout particulièrement au respect des limites indiquées pour les sollicitations thermiques qui pourraient survenir lors du stockage ou du transport.

Plage de températures maximales

- jusqu'à max. + 100 °C (+ 212 °F)

Plage de températures admissibles pour le travail, le transport et le rangement

- Batterie STIHL AS : de - 20 °C à + 50 °C (de - 4 °F à + 122 °F)
- Batterie STIHL AK, AP, AR, AR L : de - 10 °C à + 50 °C (de 14 °F à + 121 °F)
- Batterie STIHL AAI : de 0 °C à + 50 °C (de + 32 °F à + 121 °F)
- STIHL BGA 45, FSA 45, HSA 45 : de 0 °C à + 50 °C (de + 32 °F à + 121 °F)

- Batterie pour STIHL HSA 25 : de 0 °C à + 40 °C (de + 32 °F à + 104 °F)

Les batteries STIHL ou les produits STIHL à batterie intégrée et les chargeurs STIHL sont des produits parfaitement adaptés les uns aux autres et vendus ensemble. Il est absolument interdit de modifier les batteries, les produits à batterie intégrée ou les chargeurs, ou de les trafiquer de quelque manière que ce soit.

La batterie STIHL AAI est conçue pour être montée exclusivement dans un robot de tonte STIHL et ce, de manière fixe. La batterie très bien protégée à l'intérieur du carter est rechargée lorsque le robot de tonte se trouve dans sa station d'accueil.

Utiliser les batteries STIHL exclusivement avec des machines STIHL ou VIKING et recharger les batteries STIHL ou les produits STIHL à batterie intégrée exclusivement avec les chargeurs STIHL spécifiés. Ne pas recharger ou utiliser une batterie défectueuse, endommagée ou déformée. Ne pas recharger ou utiliser un produit à batterie intégrée défectueux, endommagé ou déformé.

Même si l'on présume que des batteries ou des produits à batterie intégrée sont déchargés, ils peuvent encore présenter de grands risques et un court-circuit éventuel peut produire un courant de très forte intensité.

4 Indications sur les composants

Cathode

- Oxydes Li, Ni, Al et Co/LiMn (matériau actif)
- Fluorure de polyvinylidène (liant)
- Graphite (matériau conducteur)

Anode

- Carbone (matériau actif)

- Fluorure de polyvinylidène (liant)

Électrolyte

- Solvant organique (liquide non aqueux)
- Sel de lithium

Le produit ne contient ni lithium métallique, ni alliages de lithium.

5 Premiers secours

5.1 En cas de contact de la peau ou des yeux avec des substances sorties de la batterie (électrolyte)

Après de tels contacts, les parties du corps touchées doivent être soigneusement rincées avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. En cas de contact avec les yeux, en plus du rinçage à grande eau, il faut absolument consulter un médecin.

5.2 Brûlures

Après de tels contacts, les parties du corps touchées doivent être soigneusement rincées avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. En cas de contact avec les yeux, en plus du rinçage à grande eau, il faut absolument consulter un médecin.

5.3 Voies respiratoires

En cas de dégagement de fumée ou de gaz intense, quitter immédiatement le local. Après un contact avec un fort dégagement de fumée ou de gaz, et d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin. Dans la mesure du possible, assurer une ventilation suffisante.

5.4 Ingestion

Se rincer la bouche et le tour de la bouche avec de l'eau. Faire immédiatement appel à un médecin.

6 Mesures à prendre pour lutter contre un incendie

Si la batterie brûle : essayer d'éteindre la batterie avec un extincteur ou de l'eau. L'effet de refroidissement de l'eau ou du sable réduit le risque de propagation du feu sur les cellules de la batterie qui n'ont pas encore atteint le seuil de température d'inflammation (« thermal runaway »).

Réduire le potentiel calorifique en le divisant, c'est-à-dire en écartant les matières inflammables de la zone de danger.

Il n'est pas nécessaire d'employer des produits d'extinction spéciaux. Des incendies touchant le voisinage des batteries ou des produits à batterie intégrée peuvent être contrôlés avec les produits d'extinction conventionnels. L'incendie d'une batterie ou d'un produit à batterie intégrée ne peut pas être considéré séparément, par rapport à l'incendie environnant.

Prendre les précautions utiles pour que les matières enflammées puissent brûler sans risques : écarter les objets qui pourraient se trouver dans le voisinage et veiller à ce que personne ne s'approche du feu.

7 Mesures à prendre en cas de détérioration

En cas d'endommagement du boîtier de la batterie ou du carter du produit à batterie intégrée, de l'électrolyte peut s'écouler. Il faut alors mettre les batteries ou les produits à batterie intégrée dans un conteneur fermant à clé, ininflammable, rempli de sable sec, de poudre de craie (CaCO₃) ou de vermiculite, et devant être hermétiquement fermé. De cette manière, les substances chimiques qui pourraient s'écouler sont absorbées. Les traces d'électrolyte peuvent être absorbées avec un morceau de papier absorbant sec. Pour éviter tout contact direct avec la peau, il faut porter des gants de protection. Il convient de rincer les surfaces touchées à grande eau.

Il faut utiliser un équipement de protection individuelle adéquat suivant la situation (gants de protection, vêtements de protection, visière protégeant le visage, masque respiratoire).

En cas de stockage de batteries endommagées ou de produits à batterie intégrée endommagés, il faut tenir compte du fait qu'une réaction thermique peut encore se produire quelques jours plus tard. C'est pourquoi il faut les stocker en lieu sûr.

8 Manipulation et stockage

Il faut en tout cas respecter strictement les avertissements appliqués sur les batteries ou les produits à batterie intégrée et publiés dans les Notices d'emploi des machines, appareils et autres applications. Utiliser exclusivement les types de batteries recommandés.

Les batteries ou les produits à batterie intégrée doivent être stockés de préférence dans un local tempéré et sec. De fortes variations de température sont à éviter. Stocker les batteries STIHL ou les produits STIHL à batterie intégrée exclusivement dans la plage de températures autorisée, voir chapitre 2 « Manipulation et sécurité de fonctionnement ».

En cas de stockage d'assez grandes quantités de batteries ou de produits à batterie intégrée, il convient de se concerter avec les autorités locales, les pompiers et les assureurs.

9 Limitation et surveillance des risques / équipement de protection individuelle

Les batteries ou les produits à batterie intégrée sont des produits qui, dans des conditions d'utilisation normales et raisonnables, ne dégagent aucune substance.

10 Propriétés physiques et chimiques

Batterie compacte (Akkupack) à enrobage en matière synthétique

11 Indications toxicologiques

Aucun risque pour la santé n'est connu dans les conditions normales d'utilisation, lorsque les batteries sont manipulées correctement et que l'on respecte les principes d'hygiène généralement applicables.

12 Effets sur l'environnement

Dans les conditions normales d'utilisation, lorsque les batteries sont manipulées correctement, il n'y a pas lieu de craindre des effets négatifs sur l'environnement.

13 Indications à suivre pour l'élimination



Le symbole d'une poubelle barrée rappelle qu'à l'intérieur de l'Espace Économique Européen (EEE) il est interdit de jeter les batteries ou les produits à batterie intégrée à la poubelle avec les ordures ménagères. Les batteries ou les produits à batterie intégrée doivent être collectés séparément.

Les batteries ou les produits à batterie intégrée usés doivent être, dans la mesure du possible, utilisés jusqu'à ce qu'ils soient déchargés puis ramenés au revendeur spécialisé STIHL qui en assurera gratuitement l'élimination réglementaire, ou bien remis à une station publique de collecte de piles et batteries. La remise des batteries STIHL du type AR à une station de collecte publique n'est pas conseillée, car même s'il n'y a plus de tension aux contacts extérieurs, une certaine charge électrique subsiste encore à l'intérieur de la batterie, en raison du type de construction. Les batteries STIHL du type AR doivent donc être ramenées au revendeur spécialisé STIHL chargé d'en assurer l'élimination réglementaire.

Respecter aussi les prescriptions régionales complémentaires, en ce qui concerne l'élimination éco-compatible des batteries.

Pour éviter les courts-circuits et les réchauffements qui se produiraient alors, il ne faut jamais stocker ou transporter des batteries ou des produits à batterie intégrée en vrac sans protection contre les risques de court-circuit. Toute batterie à remettre au point de collecte doit être protégée contre tout risque de court-circuit. Mesures à prendre pour la protection contre le risque de court-circuit, par ex. :

- Sur les produits à batterie intégrée : retirer la clé d'activation.
- Mettre les batteries ou les produits à batterie intégrée dans les emballages d'origine ou dans un sachet en plastique.
- Recouvrir les pôles avec un ruban autocollant.
- Isoler les batteries en les mettant dans une couche de sable sec.

14 Indications pour le transport

14.1 Prescriptions de test et de contrôle

Les batteries STIHL d'origine ont réussi les tests énumérés dans le Manuel UN « Contrôles et critères Partie III Sous-section 38.3, Édition 4 » (ou édition plus récente) et elles sont fabriquées suivant un programme de contrôle de qualité certifié selon le paragraphe 2.2.9.1.7 e) ADR/RID/ADN, 2.9.4.5 Code IMDG ou 3.9.2.6 e) IATA-DGR.

14.2 Classification et prescriptions relatives au transport

Les batteries Lithium-Ion STIHL transportées seules sont classifiées comme :

- UN 3480 - Batteries Lithium-Ion.

Les machines STIHL avec une ou plusieurs batteries Lithium-Ion jointes sont classifiées comme :

- UN 3481 - Batteries Lithium-ion emballées avec un équipement.

Les machines STIHL à batterie Lithium-Ion intégrée et fixe sont classifiées :

- UN 3481 - Batteries Lithium-ion contenues dans un équipement

Le transport est soumis aux prescriptions actuelles respectivement applicables aux différents moyens de transport :

- Transport routier en Europe : ADR
- Transport ferroviaire en Europe : RID
- Transport par bateaux de navigation intérieure en Europe : ADN
- Transport aérien dans le monde entier : ICAO-TI / IATA-DGR
- Transport maritime dans le monde entier : code IMDG

Pour d'autres pays, il faut consulter les services publics compétents et leur demander les prescriptions spécifiques en vigueur pour les transports routiers, ferroviaires et par bateaux de navigation intérieure.

14.3 Transport par les particuliers

Dans l'espace judiciaire de l'ADR, les particuliers transportant personnellement leurs batteries sont exemptés des prescriptions applicables au transport.

Il faut toutefois que les critères suivants soient remplis :

- La marchandise est destinée à l'usage personnel ou domestique ou bien à l'usage dans le cadre des loisirs ou du sport.
- La marchandise est emballée comme prévu pour la vente au détail.
- Le chargement est suffisamment assuré pour qu'il ne risque pas de se déplacer.

Pour le transport en avion, à titre de bagages à main ou de bagages de soute, il faut se concerter avec la compagnie aérienne choisie. Les règlements diffèrent selon les cas.

14.4 Transport par les commerçants

Pour les commerçants, dans l'espace judiciaire de l'ADR, les régimes d'exemption selon 1.1.3.6 ADR (« règle des 1 000 points ») sont applicables aux batteries Lithium-Ion d'une capacité énergétique de plus de 100 Wh. Jusqu'à un poids de batteries de 333 kg, il ne s'agit donc pas d'un transport nécessitant une signalisation particulière, c'est-à-dire qu'il n'est pas nécessaire de mettre des panneaux d'avertissement orange sur le véhicule et qu'il suffit d'avoir à bord un extincteur ABC à poudre de 2 kg.

Pour le transport des batteries nécessaires pour le travail (chez le client), des régimes d'exemption moins sévères sont applicables (règle applicable aux artisans). Il est recommandé de respecter les points suivants :

- Emballage stable et sûr (emballage d'origine).
- Marquage selon les consignes ADR (emballage d'origine).
- Le chargement est suffisamment assuré pour qu'il ne risque pas de se déplacer.

- Les personnes chargées du transport ont reçu les instructions nécessaires.

Le transport de batteries Lithium-Ion d'une capacité énergétique de 100 Wh au maximum n'est soumis à aucune autre exigence. Il est toutefois recommandé de respecter les points suivants :

- Emballage stable et sûr (emballage d'origine).
- Le chargement est suffisamment assuré pour qu'il ne risque pas de se déplacer.

Une exemption n'est pas accordée pour les trajets d'approvisionnement.

14.5 Batteries lithium-ion défectueuses et endommagées

Même si, dans le domaine des batteries lithium-ion de STIHL, l'on met tout en œuvre pour garantir la sécurité, des précautions particulières s'imposent pour la manipulation de batteries défectueuses et endommagées. Veuillez vous adresser au plus tôt à votre revendeur spécialisé qui pourra vous conseiller et vous expliquer la marche à suivre dans un tel cas.

15 Prescriptions légales

Prescriptions de transport selon IATA, ADR, IMDG, RID

16 Indications générales

Les indications données aident à respecter les prescriptions légales, mais elles ne les remplacent pas. Elles se basent sur le niveau de connaissances actuel.

Les indications données ci-avant ont été composées en bonne conscience et d'après les meilleures connaissances du moment.

Elles ne donnent aucune garantie quant aux caractéristiques. C'est aux distributeurs, transporteurs, entreprises de collecte et utilisateurs du produit qu'il incombe de respecter les lois et les prescriptions sous leur propre responsabilité.

Ce document se base sur la publication « Information de sécurité concernant les batteries lithium-ion d'outils électroportatifs et d'outils de jardin » de l'EPTA (European Power Tool Association).

ANDREAS STIHL AG & Co. KG

SI_002_2017_01_02

français



www.stihl.com



SI_002_2017_01_02